

CURRICULUM VITAE

Anne LAGERWALL

Professeure-assistante
Faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles



I. Informations générales

II. Titres universitaires

Doctorat en sciences juridiques : « Le principe *ex injuria jus non oritur* en droit international contemporain » – ULB 2008.

Diplôme d'études approfondies en droit (La Plus Grande distinction) – ULB 2004.
Mémoire de fin de cycle : « L'analyse normativiste du principe *ex injuria jus non oritur* en constitue-t-elle une grille d'analyse fonctionnelle ? »

Diplôme d'études spécialisées en droit international public (Grande Distinction) – ULB 2002.

Licencié en droit (Satisfaction) – ULB 2000.
Orientation droit public en 3^{ème} licence

III. Carrière scientifique

3.1. Postes occupés (ordre chronologique inversé) :

Depuis le 1^{er} octobre 2009 : Professeure-assistante à la faculté de droit de l'ULB

Depuis le 1^{er} octobre 2002 : Assistante à la faculté de droit de l'ULB

3.2. Séjours d'étude à l'étranger (y compris les cours d'été)

09/2008 Participation au VIII^{ème} séminaire doctoral organisé par l'Institut de la Paix et du Développement (Université de Nice, France) sous la direction de Louis Balmond

09/2005 Cours euro-méditerranéens de droit international au Centre international *Bancaja* pour la paix et le développement (Castellon, Espagne) sous la direction de Jorge Cardona Llorens. Bourse d'étude octroyée par le Centre international *Bancaja*

IV. Carrière d'enseignement :

4.1. Enseignement universitaire (ordre chronologique inversé) :

Cours :

- 2009-2011 « Actualités du droit international public » (2 ECTS)
« Théorie générale du droit international public » (6 ECTS)
« Introduction au droit, y compris les aspects sociologiques du droit » (5 ECTS)
- 2008-2009 « Droit international et droit public : Intersections » (6 ECTS)
2010-2011 (suppléance de la professeure Annemie Schaus)
- 2006-2007 « Exercices de droit international public » (30h)
(suppléance du professeur Eric David, pour les examens uniquement)
- 2004-2005 « Exercices de droit international public » (30h)
2004-2006 « Droit des gens », Partie pratique (15h)
(suppléance du professeur Eric David)

Séminaires ou encadrement pédagogique à l'ULB :

- 2008-2009 « Contentieux international » (6 ECTS)
- 2008-2009 « Méthodologie de la recherche en droit international » (6 ECTS – 45h)
2002-2007
- 2002-2007 « Exercices de droit international public » (30h)
- 2002-2007 « Règlement des différends en ce compris le contentieux international » (45h)

Dans le cadre du cours de « Règlement des différends en ce compris le contentieux international », j'ai fréquemment assuré l'encadrement et l'accompagnement des étudiants sélectionnés au sein du MAC en droit international public pour participer au Concours de plaidoiries en droit international public Charles Rousseau. Les épreuves se sont déroulées en mai 2009 à Bruxelles (ULB : équipe demi-finaliste et premier prix des mémoires écrits), en mai 2006 à Tunis (ULB : équipe demi-finaliste), en mai 2004 à Genève (ULB : premier prix des mémoires écrits) et en mai 2003 à Paris (ULB : prix de la meilleure équipe).

Autres formes d'enseignement (par exemple, encadrement de stages, projets,...)

Encadrement et accompagnement des étudiants participant au Concours de plaidoiries en droit international humanitaire de la Croix-Rouge de Belgique (mars 2005, ULB : prix des meilleures conclusions écrites ; mars 2004, ULB : prix de la meilleure équipe ; mars 2003, ULB : prix des meilleures conclusions écrites).

Organisation de visites (2005, 2006 et 2007) à la Cour internationale de justice et au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (La Haye, Pays-Bas) avec les étudiants du MAC en droit international public et du MA en droit afin de les familiariser au fonctionnement de ces juridictions. Présentation des affaires ainsi que des audiences en cours et animation de rencontres avec les praticiens (juges ou membres du bureau du procureur du T.P.I.Y., assistants de juges et conseils des Etats de la C.I.J.).

4.2. Enseignement non universitaire

Participation à la formation certifiée en droit international public à l'Institut de Formation de l'Administration fédérale (I.F.A.) en décembre 2007 : 8 heures de cours consacrées aux sources du droit international.

4.3. Travaux de fin de 2ème et 3ème cycles (direction, encadrement, ...)

Encadrement des mémoires suivants (2010/2011) :

- WEINTRAUB, Jessica, Quelle est la portée exacte du principe de complémentarité autorisant la Cour pénale internationale à déclarer irrecevable une affaire devant elle ? Quelques aspects de la question. (MA en droit – août 2011)

Direction des mémoires suivants (2009/2010):

- PIRACCINI, Vincent, L'aide sociale aux familles en séjour illégal à l'épreuve de la saturation du réseau d'accueil. Une aide financière à charge du CPAS à défaut pour FEDASIL de pouvoir octroyer une aide matérielle en centre d'accueil est-elle possible d'un point de vue juridique ? (MA en droit – juin 2010)

- GRIMOUX, Caroline, Quelles sont les obligations des Etats à l'égard de ceux qui sont communément appelés réfugiés climatiques ? (MAC en droit international – juin 2010)

V. Publications et activités scientifiques :

5.1. Listes des publications

5.1.1. - Ouvrages publiés à titre de seul éditeur

« Le principe *ex injuria jus non oritur* en droit international contemporain », environ 460 pages, projet de publication dans la collection du droit international de l'éditeur Bruylant (accord de principe obtenu, projet de publication sous réserve de certains réaménagements).

5.1.2. - Ouvrages édités en collaboration

5.1.3. Parties d'ouvrages collectifs

1. « Commentaire de l'article 16 », co-auteur avec Olivier Corten in Kolb, R. (éd.), *Le Pacte de la Société des Nations – Commentaire article par article*, 2011, 22 p, à paraître.
2. « La doctrine de la 'sécession-remède' à l'épreuve de la pratique récente », co-auteur avec Olivier Corten, in *Mélanges offerts à Paul Tavernier*, 18 p, à paraître.
3. « Commentary of article 53 (1986) », in Corten, O. and Klein, P. (ed.), *The Vienna Conventions on the Law of Treaties – A Commentary*, Oxford University Press, Oxford, 2011, pp. 1234-1235.
4. « Commentary of article 64 (1969) (1986) », in Corten, O. and Klein, P. (ed.), *The Vienna Conventions on the Law of Treaties – A Commentary*, Oxford University Press, Oxford, 2011, pp. 1455-1482.

5. « The Duty Not to Recognize as Lawful a Situation Created by the Illegal Use of Force : From Kosovo to Abkhazia and South Ossetia », in Szabo, M. (ed.), *State Responsibility and the Law of Treaties*, Eleven International Publishing, The Netherlands, 2010, pp. 79-102.
 6. « Article 61 de la Charte des Nations Unies », co-auteur avec Vincent Chapaux et Vaios Koutroulis, *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, supplément n°8 (9 p.) et supplément n°9 (8 p.), publiés par les Nations Unies. Une version électronique est disponible sur le site suivant : <http://www.un.org/law/repertory/>.
 7. « La réforme des mesures coercitives non armées n'aura pas lieu », in CARDONA LLORENS, J. (ed.), *La ONU y el mantenimiento de la paz en el siglo XXI – Entre la adaptacion y la reforma de la Carta*, Tirant lo Blanch, Valencia, 2008, pp. 289-316.
 8. « Du fait ou du droit, lequel doit prévaloir, Professeur Salmon ? Un tableau critique aux teintes idéalistes », *Droit du pouvoir - pouvoir du droit. Mélanges offerts à Jean Salmon*, Bruylant, Bruxelles, 2007, pp. 37-52.
 9. « La nécessité de la lutte contre le terrorisme : un argument justifiant le régime d'administration du territoire irakien ? », *La nécessité en droit international*, Société Française du Droit International, Pedone, Paris, 2007, pp. 288-295.
 10. « L'évaluation des Etats par le Comité contre le terrorisme des Nations Unies – Quand l'efficacité prend le pas sur la délibération », Weyembergh, A. et De Biolley, S. (éd.), *L'évaluation de la mise en œuvre du droit pénal de l'UE : quelle méthodologie ?*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2006, pp. 45-69.
 11. « Commentaire de l'article 53 de la Convention de Vienne de 1986 », in Corten, O. et Klein, P. (ed.), *Les Conventions de Vienne sur le droit des traités – Commentaire article par article*, Bruylant, Bruxelles, 2006, pp. 1921-1924.
 12. « Commentaire de l'article 64 de la Convention de Vienne de 1969 et de 1986 », in Corten, O. et Klein, P. (ed.), *Les Conventions de Vienne sur le droit des traités – Commentaire article par article*, Bruylant, Bruxelles, 2006, pp. 2299-2345.
 13. « Que signifie encore l'interdiction de recourir à la menace de la force ? », co-auteur avec François Dubuisson, Bannelier, K., Christakis, T., Corten O., et Klein, P. (s.l.d.), *L'intervention en Irak et le droit international*, Pedone, Paris, 2004, pp. 85-104.
- 5.1.4. Articles dans des revues scientifiques internationales avec comité de lecture :
1. « Le Panel d'inspection peut-il réellement contrôler la conformité des actions de la Banque mondiale étant donné les rapports qu'il entretient avec cette dernière ? », *Revue belge de droit international*, 2010/2, 34 p., à paraître.
 2. « Que reste-t-il de la compétence universelle au regard de certaines évolutions législatives récentes ? », *Annuaire français du droit international*, 2009, pp. 743-762.
 3. « Le conflit en Géorgie de 2008 au regard du *jus contra bellum* et à la lumière du rapport de la mission d'enquête internationale de 2009 », co-auteur avec François Dubuisson, *Revue belge de droit international*, 2009/2, pp. 448-498.

4. « La violation d'un cessez-le-feu constitue-t-elle nécessairement une atteinte à l'interdiction du recours à la force ? », co-auteur avec Olivier Corten, *Revue hellénique de droit international*, 2008, pp 87-123.

5. « L'administration du territoire irakien : un exemple de reconnaissance et d'aide au maintien d'une occupation résultant d'un acte d'agression ? », *Revue belge de droit international*, 2006-1, pp. 249-273.

5.1.5. Articles dans des revues scientifiques nationales avec comité de lecture :

« Kosovo, Afghanistan, Irak : le retour des guerres d'agression ? », *Contradictions*, 1^{er} trimestre 2004, pp. 81-98.

5.1.6. Traductions

5.1.7. Communications publiées lors de congrès ou colloques nationaux et internationaux

1. Présentation en anglais d'une analyse intitulée « De l'ambition d'étudier le droit international scientifiquement : des bonnes intentions kelséniennes et de leurs limites » au 3^{ème} Forum de recherche de la Société européenne de droit international sur le thème « Avenirs en devenir ? Science et droit international », dans l'atelier « La science du droit international » (octobre 2009). L'analyse (14 pages) a été publiée sur le site internet du forum à l'attention des autres intervenants.

2. « The Paradoxical Protection of State's Territorial Integrity by the United Nations: Law versus Power ? », colloque intitulé *Territories : Placing Law*, organisé conjointement par la *Canadian Law and Society Association* et la *Law and Society Association*, Montréal (juin 2008). Le résumé de l'intervention a été publié dans le catalogue de la conférence.

3. « Can International Criminal Justice be rendered using unlawful means ? », colloque organisé par la *Socio-Legal Studies Association*, Université de Manchester (mars 2008). Le résumé de l'intervention a été publié dans le catalogue de la conférence.

5.1.8. Rapports, comptes rendus, notes de lecture :

1. « Chronique de la pratique de l'exécutif belge en matière d'environnement », DAVID, Eric (s.l.d.) « La pratique du pouvoir exécutif et le contrôle des chambres législatives en matière de droit international (1999-2003) », *Revue belge de droit international*, 2005, pp. 352-357.

2. Comptes-rendus de plusieurs ouvrages publiés dans la *Revue belge de droit international*.

5.1.9. Autres (préfaces,...)

5.2. Activités scientifiques

5.2.1. Séjours d'étude ou de recherche à l'étranger

1. Séjour de recherche au *Lauterpacht Centre for International Law* (Université de Cambridge, Royaume-Uni) pendant l'année académique 2007 – 2008, sous la direction de James Crawford. Bourse de recherche octroyée par la Fondation Wiener-Anspach.

2. Séjour de recherche mené aux fins de réaliser une étude portant sur le Panel d'inspection de la Banque mondiale : Interviews de plusieurs membres de la Banque mondiale et participation à une conférence organisée par le Panel en collaboration avec l'*American University College of Law* de Washington (avril 2003).

5.2.2. Participations actives à des congrès et colloques internationaux (qui n'ont pas ou pas encore fait l'objet d'une publication dans un ouvrage collectif).

1. « Kennedy et moi – Qu'est-ce qu'une internationaliste peut apprendre des *new approaches to international law* qu'elle n'aurait pas déjà appris de l'École de Reims ? », colloque intitulé « L'état des théories critiques dans le monde francophone. Trajectoires comparées en relations internationales et en droit international » organisé par le Centre d'études sur le droit international et la mondialisation à l'UQAM (Montréal), les 19 et 20 mai 2011.

2. Rapporteuse de la 4^{ème} Conférence biennale de la Société européenne de droit international sur le thème du « Droit international 1989-2010 : une évaluation » organisée par le centre *Lauterpacht* pour le droit international à l'Université de Cambridge du 2 au 4 septembre 2010. La présentation audio des conclusions des 5 rapporteurs est disponible sur le site : http://www.esil-en.law.cam.ac.uk/the_conference/closing_plenary.php (janvier 2011).

3. Discutante lors du colloque intitulé *Evaluating Critical Approaches to International Law*, organisé dans le cadre du programme scientifique – *Humanisme juridique critique* – de l'UMR de droit comparé et l'Université Paris I, à l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne les 11 et 12 décembre 2009. La présentation audio des rapports est disponible sur le site : http://epi.univ-paris1.fr/64149538/0/fiche_pagelibre/&RH=n1sitesEPI (janvier 2011).

4. « De l'ambition d'étudier le droit international scientifiquement : des bonnes intentions kelséniennes et de leurs limites » (présentation en anglais) au 3^{ème} Forum de recherche de la Société européenne de droit international organisé en collaboration avec l'*American Society of International Law* sur le thème « Avenirs en devenir ? Science et droit international », dans l'atelier « The Science of International Law », à l'Université d'Helsinki les 2 et 3 octobre 2009. Le papier de 14 pages a été publié sur le site internet du forum à l'attention des autres participants au forum de recherche.

5. « The Paradoxical Protection of State's Territorial Integrity by the United Nations: Law versus Power ? », colloque intitulé *Territories : Placing Law*, organisé conjointement par la *Canadian Law and Society Association* et la *Law and Society Association*, Montréal (juin 2008).

6. « Can International Criminal Justice be rendered using unlawful means ? », colloque organisé par la *Socio-Legal Studies Association*, Université de Manchester (mars 2008).

5.2.3. Invitations comme conférencier, hors congrès et colloques

1. Participation à la conférence intitulée « La Belgique et la vente d'armes », organisée par COMAC-ULB, intervention intitulée « Le droit international et les armes », 28 avril 2011, Université libre de Bruxelles.

2. Participation à la conférence intitulée « Libye, entre intentions nationales et internationales : où est le changement ? » organisée par les étudiants en sciences politiques aux Facultés universitaires Saint-Louis en partenariat avec le Centre de Recherches en Science Politique, intervention intitulée « L'intervention militaire en Libye », 4 avril 2011, Facultés universitaires Saint-Louis.

3. Participation à la journée d'étude du centre de droit militaire et de droit de la guerre sur le thème des « Développements récents en droit pénal international », intervention intitulée « Actualité du droit pénal international », 28 février 2011, à l'École royale militaire.

5.2.4. Appartenance à des sociétés savantes

Membre de la Société européenne du droit international depuis 2010.

Membre de la Société française du droit international depuis 2009.

Membre du Conseil d'administration du Réseau francophone de droit international depuis 2007.

Membre de la Société belge du droit international depuis 2005.

Membre de la Commission consultative de droit international humanitaire de la Croix-Rouge de Belgique (2003-2007).

5.2.5. Mandats exercés auprès de revues

Secrétaire scientifique de la *Revue belge de droit international* depuis 2002.

5.2.6. Missions d'expert ou de consultant

1. Collaboration avec le G.R.I.P. (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité) concernant l'élaboration d'une convention relative au marquage et au traçage des armes légères – préparation d'un projet de convention (novembre 2008 - février 2009).
2. Assistante de recherche de la République démocratique du Congo dans l'affaire des *Activités armées sur le territoire du Congo* (République démocratique du Congo c. Ouganda), devant la Cour internationale de justice (recherches en 2003 et préparation des plaidoiries en 2005).

5.2.7. Autres (collaborations nationales et internationales, dépôt de brevets, etc.)

5.3. Prix, distinctions et marques de notoriété scientifique

Prix Alice Seghers pour la thèse de doctorat relative au « principe *ex injuria jus non oritur* en droit international contemporain » - Mai 2010.

Second prix personnel de plaidoirie et prix de la meilleure équipe

Concours de plaidoiries Charles Rousseau en droit international public

Mai 2002 – Université de Mc Gill (Montréal).

5.4. Activités de coopération au développement

5.5. Activités de vulgarisation : Conférences, participations à des émissions radiotélévisées, rédaction d'articles (dans des revues non scientifiques), encadrement de groupes, etc.

1. Conception d'une matinée d'information relative aux révolutions arabes le 29 mars 2011 dans une école secondaire bruxelloise (Institut des filles de Marie, Saint-Gilles) et intervention intitulée : « Peut-on intervenir militairement pour renverser une dictature ? ».
2. Invitation à intervenir comme conférencière lors d'un atelier intitulé « le conflit israélo-palestinien au regard du droit international » le 5 mars 2009 dans une école secondaire bruxelloise (Institut des filles de Marie, Saint-Gilles).

3. « Réforme de l'ONU : une approche sécuritaire du développement ? », *Démocratie* (revue bimensuelle publiée par le MOC-CIEP pour promouvoir la réflexion critique et les débats de société), *numéro de septembre 2005*, pp. 1-7.
4. Intervention comme conférencière lors d'un débat intitulé « Bourbier Irakien : l'Europe doit-elle intervenir ? », organisé dans le cadre des cafés-débats d'Ecolo (mai 2004).

VI Responsabilités logistiques :

6.1. Dans le cadre de l'enseignement et de la recherche

6.1.1. Responsabilité (direction ou autres) de centres, de groupes de recherche, de sociétés scientifique / Responsabilités dans l'obtention de contrats

6.1.2. Organisation de programmes (ERASMUS, SOCRATES, TEMPUS, LINGUA, CIME, etc)

6.1.3. Organisation de congrès et colloques nationaux ou internationaux :

6.1.4. Autres

Webmaster du site internet du centre de droit international de l'ULB de 2002 à 2007.

6.2. Participation à l'administration de l'ULB (le cas échéant)

Membre de la Commission électorale de l'ULB (2010-2011).

Membre de la Commission de recours de l'ULB (2004-2005 ; 2010-2011).

Représentante effective du corps scientifique au Conseil d'administration (2006-2007).

6.2.1. Charges et mandats assurés dans les différentes instances de participation de l'ULB

Représentante effective du corps scientifique à la Faculté de droit (2003-2006).

6.2.2. Autres

VII. Autres informations utiles

VIII. Brève présentation du (ou des) thème(s) de recherche.

Ma recherche s'articule principalement autour des règles du droit de la paix et de la sécurité internationale telles qu'elles sont codifiées dans la Charte des Nations Unies. Elle vise essentiellement à interroger les modifications que la pratique contemporaine est susceptible d'apporter à ces règles, qu'il s'agisse des règles de nature substantielle (l'interdiction du recours à la force – le droit d'occuper un territoire) ou de nature plus institutionnelle (les compétences du Conseil de sécurité, les pouvoirs du Comité contre le terrorisme).

Dans le cadre de la réalisation de ma thèse de doctorat, je me suis orientée vers des sujets relevant davantage de la théorie du droit international. Ma recherche a eu pour objet d'interroger la conception de l'ordre juridique international que suppose l'existence de certaines règles et certains principes du droit international positif.